

PROCÈS-VERBAL

Neuvième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 11 novembre 2025 à 19 h au Centre des Loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Marc-Antoine Adam	Administrateur (2026)
M ^{me} Lynda Fortin	Administratrice (2026)
M. Bertrand Gemme	Président (2026)
M. Richard Berthonin Noël	Administrateur (2027)
M ^{me} Kadia Saint-Onge	Administratrice (2027)
M ^{me} Lise Santerre	Secrétaire (2027)
M. Maxime Turgeon	Vice-président (2027)
M ^{me} Yanti Zhang	Trésorière (2026)

Membre sans droit de vote :

M ^{me} Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, district de Montcalm–Saint-Sacrement
--	--

ABSENCES :

M. André Élémond	Administrateur (2026)
M. Michel Houle	Administrateur (2027)

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Sayana Khuon	Conseillère en consultations publiques
M. Martin Landry	Secrétaire de soutien à la rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, cinq personnes participent à l'assemblée.

Ordre du jour

- | | |
|----------|---|
| 25-09-01 | Ouverture de l'assemblée |
| 25-09-02 | Lecture de l'ordre du jour |
| 25-09-03 | Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 14 octobre 2025 |
| 25-09-04 | Résolution de félicitations à Mme Catherine Vallières-Roland pour sa réélection |
| 25-09-05 | Période d'information et d'échanges réservée à M ^{me} Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale |
| 25-09-06 | Invitation à l'Assemblée générale des paroissiens de la Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard le lundi 1er décembre 2025, 19h00 |
| 25-09-07 | Discussions sur certains enjeux |
| 25-09-08 | Période de questions des citoyens |
| 25-09-09 | Suivis mensuels |
| 25-09-10 | Projets et implication du CQSS |
| 25-09-11 | Trésorerie |
| 25-09-12 | Divers et correspondance |
| 25-09-13 | Formations et rencontres des administrateurs |
| 25-09-14 | Levée de l'assemblée |

Procès-verbal

25-09-01 Ouverture de l'assemblée

M. Gemme ouvre la séance à 19 h02 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Il souligne que l'Épicerie Pomerleau a offert des bonbons pour les participants !

25-09-02 Lecture de l'ordre du jour

Un ajout sera fait dans la section trésorerie pour prévoir l'achat d'un livret de chèques.

SUR UNE PROPOSITION DE MME YANTI ZHANG, DÛMENT APPUYÉE PAR MME KADIA SAINT-ONGE, IL EST UNANIMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié.

25-09-03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 14 octobre 2025

SUR UNE PROPOSITION DE M. MAXIME TURGEON, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 14 octobre 2025.

25-09-04 Résolution de félicitations à M^{me} Catherine Vallières-Roland pour sa réélection

Madame la conseillère municipale,

Au nom des membres du conseil de quartier de Saint-Sacrement, nous souhaitons vous féliciter pour votre victoire aux élections municipales de 2025. Bravo!

Nous souhaitons également vous exprimer toute notre reconnaissance car durant ces quatre dernières années, vous vous êtes engagée avec compétence et conviction comme conseillère municipale dans le district de Montcalm–Saint-Sacrement.

Merci pour votre écoute, votre dévouement à l'égard des citoyennes et des citoyens, votre diligence à répondre à nos demandes, votre disponibilité et votre appui constant. Vous avez su accompagner nos initiatives, soutenir les projets dans le quartier et contribuer à stimuler le dynamisme de notre milieu de vie.

Nous vous adressons nos plus sincères remerciements et nous vous souhaitons une fructueuse continuation dans la poursuite de votre nouveau mandat.

25-09-05 Période d'information et d'échanges réservée à M^{me} Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale

M^{me} Vallières-Roland remercie les participants. Elle s'engage à continuer à travailler avec ses concitoyens pour les quatre prochaines années.

Elle revient sur le résultat des élections du dimanche 2 novembre. Québec Forte et Fière a fait élire 18 conseillers municipaux sur 21, ce qui permet de former une belle équipe paritaire. Le district a enregistré le plus haut taux de participation (62%) à Québec et M^{me} Vallières-Roland se dit privilégiée d'être élue à plus de 71,9 % des voix exprimées.

Plusieurs jeunes font partie de l'équipe. En fait plusieurs générations sont représentées. M. Gabriel Dusablon, qui a 23 ans, sera président du conseil municipal. Madame la conseillère continuera de remplir son mandat de mairesse suppléante. Elle conserve la responsabilité des relations internationales et celle des peuples autochtones. Elle sera également responsable des grands projets économiques, de la main-d'œuvre et de l'innovation.

L'assermentation s'est déroulée dimanche dernier, une étape importante. Dès cette semaine, les conseillers municipaux seront en action.

M^{me} Santerre souhaiterait quelques mots sur la promotion « On sort ensemble ». Il s'agit de la troisième édition, qui vise à amener le public à retourner dans les salles de spectacles. Pour ce faire, à l'achat d'un billet, un autre est obtenu gratuitement. Les participants doivent s'inscrire à « Ose média ». Cette promotion a remporté un beau succès au cours des dernières années.

25-09-06 Invitation à l'Assemblée générale des paroissiens de la Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard le lundi 1^{er} décembre 2025, 19h00

M. Gemme souligne, à nouveau, l'importance de l'implication des citoyens et précise que le renouvellement de l'adhésion à titre de participant doit être fait chaque année. L'inscription peut se faire au moyen d'un simple courriel à l'adresse suivante : pspjegc@gmail.com.

25-09-07 Discussions sur certains enjeux

➤ Suivi pour la recherche de partenaires pour l'organisation de spectacles dans le quartier Saint-Sacrement

Une personne a contacté M. Gemme pour échanger des idées. M^{me} Fortin mentionne que le Centre des loisirs pourrait être impliqué. Des discussions à cet effet suivront.

➤ **Suivi de l'activité L'Halloween du quartier Saint-Sacrement - Día de los Muertos**

Beaucoup de participants, beaucoup d'enfants, probablement en raison de la pluie abondante survenue le vendredi 31 octobre. M^{me} Vallières-Roland s'est sentie inspirée par la thématique. C'était une belle occasion de rencontres pour échanger. Plusieurs centaines de personnes ont participé (2 146 selon M. Gemme).

25-09-08 Période de questions des citoyens

La présidente de l'Association des gens d'affaires est présente, mais sa nomination n'est pas officielle encore.

25-09-09 Suivis mensuels

➤ **Suivi de la Table de concertation vélo (TCV) ([TCV Facebook](#))**

Une réunion est prévue demain.

➤ **Suivi du Centre des loisirs Saint-Sacrement (CLSS) ([Centre des loisirs Saint-Sacrement](#))**

M^{me} Fortin revient sur l'activité souper spaghetti, sur la thématique des « années 80 », pendant laquelle s'est déroulé danse et bingo pour gens de tous les âges.

La programmation Hiver du Centre est déjà en ligne. Comme d'habitude, le patinage sera offert et s'ajoute cette année la location de patins à prix modique. La distribution des paniers de Noël commencera le 12 décembre. C'est déjà le temps de s'inscrire pour les emplois dans les camps de jour. Enfin, c'est le début des travaux sur le plan stratégique, avec un dépôt prévu au printemps prochain.

➤ **Suivi de la fabrique de la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard (PSPJE) ([SPJE Facebook](#))**

La Paroisse a demandé à une société ce que le Code du bâtiment prévoit pour l'aménagement du sous-sol, selon divers scénarios. M. Gemme précise qu'un appel d'offres sera lancé pour la réfection du sous-sol afin que les activités puissent reprendre au sous-sol en septembre 2026.

Il ajoute que trois postes de marguilliers (membres du conseil d'administration de la fabrique) seront en élection à l'assemblée générale, les réunions se tiennent une fois par mois. La Paroisse est aussi à la recherche d'un directeur général, à hauteur d'une dizaine d'heures par semaine.

➤ **Suivi du comité de revalorisation de l'Espace Communautaire Saint-Sacrement ([ECSS](#))**

M. Turgeon mentionne que les travaux avancent bien, la phase II est en cours avec Entremise, des rencontres sont prévues avec des partenaires locaux et municipaux pour le développement du projet.

M^{me} Fortin demande si une exposition des maquettes réalisées dans le cadre du projet en architecture sera réalisée. M. Gemme répond que ce ne sera pas possible au sous-sol de

l'Église. La même réponse vaut pour le Samuel-Holland, car les maquettes doivent être adéquatement protégées. Les organisateurs visent toujours le mois de janvier 2026.

25-09-10 Projets et implication du CQSS

➤ Suivi de la résolution 25-08-49 : Renforcement des conseils de quartier

Une réponse a été reçue de la part de la Ville (cette réponse est jointe en Annexe 2). Environ une douzaine de conseils avaient adopté une résolution similaire et, après certains échanges, ils sont souligné de pas avoir apprécié outre mesure le ton de la réponse. Les conseils reviendront avec des demandes différentes ultérieurement.

M^{me} Santerre souligne les réserves des administrateurs à propos des considérants de la résolution, qui semblent dater d'une autre époque, mais ajoute qu'il importait d'être solidaire de l'ensemble des conseils de quartier. Elle rappelle qu'en 1996, lors de leur création, les conseils de quartier étaient réellement précurseurs, uniques et progressistes. 30 ans plus tard, ce n'est plus le cas lorsqu'on observe ce qui se fait ailleurs dans le monde pour stimuler la participation citoyenne et la collaboration entre les acteurs.

Est-ce que la participation citoyenne est devenue plus dynamique à Québec? La réponse est non mais les mentalités ont évolué : les promoteurs sont dorénavant conscients qu'ils doivent obtenir l'adhésion des citoyens et les citoyens sont davantage sensibles au dialogue. On serait donc mûrs pour continuer à se parler et faire un pas supplémentaire sur le mode de la collaboration.

À cet égard, il serait bon de s'inspirer de ce qui se passe ailleurs : Bologne, Paris, Montréal, etc. Il y a des choses intéressantes. Des « conseils » rassemblent non seulement les citoyens mais l'ensemble des acteurs du quartier, incluant promoteurs, commerçants, élus et organismes communautaires. Tout le monde se concerte pour discuter ce qui doit être mis de l'avant pour dynamiser le quartier.

Le concept de conseil de quartier a donc besoin d'une révision en profondeur et c'est pourquoi des états généraux sur la question seraient les bienvenus. On pourrait envisager de démarrer des projets pilotes dans les quartiers les plus mobilisés. M^{me} Vallières-Roland, prendra le temps de regarder la résolution et la réponse de la Ville, reçue pendant la campagne électorale.

Des changements ont été réalisés depuis 2021. Il n'y a pas de données antérieures à 2021 mais depuis, on dénombre 1 161 activités de participation publique qui ont permis à plus de 100 000 citoyens de s'exprimer. Elle constate l'implication de citoyens de différentes générations. Il n'y a pas de difficulté à combler les postes en élection. Les citoyens expriment leur volonté de s'engager dans la vie municipale. Des changements ont récemment été apportés au règlement des conseils qui visent à améliorer leur fonctionnement. Madame la conseillère demeure ouverte à l'idée de regarder ce qui se passe ailleurs. Mme Khuon enverra aux membres du conseil le bilan réalisé récemment.

M. Adam comprend que la réaction politique viendra ultérieurement compte tenu des élections récentes. Il affirme que le maire réélu a mentionné souhaiter écouter les citoyens, entendre le pluralisme des voix.

M^{me} Fortin précise que, même si on peut percevoir une croissance de l'implication des citoyens, l'aspect décisionnel du conseil de quartier demeure très limité. Il ne détient que des miettes de pouvoir. Comment cette instance pourrait-elle avoir plus de capacité de décider, de rassembler des acteurs?

M^{me} Vallières-Roland pense qu'il importe de mieux illustrer les résultats des discussions et des délibérations qui ont lieu dans les conseils de quartier car ces retombées sont intéressantes. Il faut mettre en valeur le nombre de résolutions adoptées par le conseil, qui ont cheminées et qui, pour la plupart d'entre elles, ont influencé les décisions. Quant aux consultations publiques, il serait nécessaire de mettre davantage en lumière comment les commentaires des citoyens ont été pris en compte. Ces derniers veulent voir qu'ils apportent une contribution, qu'ils ont une influence réelle.

À ce sujet, M^{me} Saint-Onge privilégie une évaluation qualitative vs quantitative, soit combien de résolutions ont mené à un changement réel. Étant donné le pouvoir limité du conseil, le changement possible est tout aussi limité. M^{me} Saint-Onge donne en exemple le cas de l'activité sculpture sur glace que le conseil ne peut renouveler malgré l'intérêt que cette activité suscite.

M. Gemme appuie le commentaire concernant l'impossibilité de renouveler les projets d'initiative du conseil. Il s'agit pourtant d'une façon de se faire connaître (cela prend généralement trois ans pour se faire connaître). Autre irritant, selon M. Gemme : dans l'élaboration du budget annuel, le conseil doit restituer tout solde de l'année précédente. Pourquoi ne serait-il pas possible, dans le contexte d'une gestion saine et prudente, de conserver le montant jusqu'à un maximum acceptable. À titre d'exemple, le conseil ne pourra pas mettre en valeur la nouvelle image de marque des conseils de quartier car il n'a plus d'argent pour ce faire. Aussi, M. Gemme déplore le manque de communication entre les conseils de quartier, ce que, à son sens, la Ville n'a jamais favorisé. En guise d'illustration, il mentionne la création d'un groupe de courriel des présidents, ce qui n'a jamais été réalisé par la Ville. Enfin, pourquoi le conseil de quartier n'est-il pas consulté en matière de dérogation mineure? Pourrait-on au moins expliquer aux citoyens en quoi consiste cette dérogation mineure?

Pour M^{me} Vallières-Roland, chaque instance exerce un rôle particulier et ne peut se substituer à une autre. Elle constate, à titre de membre du conseil d'arrondissement, le volume important de demandes de dérogation mineures. Une ressource de la Ville pourrait venir expliquer le processus d'analyse et d'approbation mais il ne serait pas approprié d'alourdir les conseils de quartier en présentant l'ensemble de ces demandes. Ces décisions appartiennent aux conseils d'arrondissement et il importe de ne pas mélanger les tâches et responsabilités des différentes instances. C'est un défi pour la Ville de rejoindre et d'informer les citoyens sur les sujets d'intérêt.

Un participant demande s'il est possible de s'abonner à une infolettre du conseil d'arrondissement. On répond que les citoyens peuvent obtenir beaucoup d'information en consultant le site Web de la Ville. Il est possible de sélectionner ce qui nous intéresse. Plus c'est facile, plus les gens risquent de participer. Le bulletin municipal *Ma ville* est distribué par la poste trois fois par année (distribution en voie d'être doublée). De l'information est aussi accessible via les journaux locaux.

- **Suivi de la résolution 25-07-41 : Transfert des sommes résiduelles de 2021 – 2022 – 2023 – 2024 afin de bonifier le projet du Programme de soutien à la mobilisation de 2025**

Le transfert a été accepté, le projet ira de l'avant au printemps.

- **Suivi de la résolution 25-08-48 : Souligner l'importance de s'impliquer comme bénévoles dans divers organismes du quartier et demande à la Ville de Québec**

Le conseil est toujours en attente d'une réponse.

- **Suivi de la demande concernant la mise à jour des données Moneris sur les transactions commerciales pour la zone commerciale du chemin Sainte-Foy (en lien avec la présence de la piste cyclable)**

Des données ont été obtenues pour la période entre janvier et mars, ce qui permet de répondre aux questions pour l'hiver. Ainsi, la valeur des transactions en 2025 est de 1 486 697 \$ alors qu'elle était de 1 436 174\$ au même trimestre en 2024. M^{me} Fortin est d'avis que, compte tenu de l'inflation, l'impact de la piste cyclable paraît neutre.

25-09-11 Trésorerie

- **Paiement de 130,00 \$ au secrétaire de soutien ([Résolution 25-02-10](#));**

Résolution 25-09-50

SUR UNE PROPOSITION DE MME YANTI ZHANG, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MARC-ANTOINE ADAM, IL EST UNANIMENT RÉSOLU de payer la somme de 130,00 \$ au secrétaire de soutien pour la rédaction du procès-verbal du 11 novembre 2025.

- **Résolution pour l'achat d'un livret de chèques par le conseil**

Résolution 25-09-51

SUR UNE PROPOSITION DE MME YANTI ZHANG, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAXIME TURGEON, IL EST UNANIMENT RÉSOLU d'acheter un livret de chèques pour le conseil auprès de la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm.

25-09-12 Divers et correspondance

- **Courriel de M Gabriel Gosselin-Roberge**

Dans son courriel, ce monsieur explique à M. Gemme les difficultés qu'il éprouve pour sortir de l'épicerie Maxi situé sur le boulevard René-Lévesque Ouest avec sa voiture. Le conseil prend note du commentaire et le courriel sera transféré à la conseillère pour suivi approprié.

25-09-13 Formations et rencontres des administrateurs

➤ **Formations et rencontres**

Sujet	Date	Heures	Nbre membres CA
Discussion publique des candidats pour l'élection municipale	16 octobre 2025	19h à 21h00	2
Funérailles de Hélène Boutin	25 octobre 2025	10h30 à 11h00	1
Halloween sur le chemin Sainte-Foy	1 ^{er} novembre 2025	9h30 à 15h00	4
Rencontre de travail du CQSS	4 novembre 2025	19h30 à 20h30	7

➤ **Revue médiatique**

Rien à signaler.

M. Daniel Dufour, qui habite au Samuel-Holland, exprime sa satisfaction quant à l'installation de feux de circulation à l'intersection de l'avenue Holland et de la rue Barrin, ce qui semble avoir diminué la vitesse automobile et demande si la Ville a mesuré cette éventuelle baisse de vitesse de la part des automobilistes. M^{me} Vallières-Roland répond qu'il s'agit d'un problème soulevé par des citoyens, que plus de 10 000 voitures par jour empruntent l'avenue Holland et que des pointes à 70 km/heure ont été enregistrées. Les équipes termineront les travaux au printemps et un suivi sera fait.

25-09-14 Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DE M. RICHARD BERTHONIN NOËL, DÛMENT APPUYÉE PAR M. BERTRAND GEMME, IL EST UNANIMENT RÉSOLU de lever l'assemblée à 20 h02 .

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu mardi le 9 décembre 2025.

Martin Landry

Secrétaire de soutien à la rédaction

Annexe 1 – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
25-08-49 Renforcement des conseils de quartier	Ville de Québec	<p>La Ville de Québec organise des États généraux sur les conseils de quartier, rassemblant les parties prenantes concernées, dans le but de redéfinir leur rôle, leur gouvernance et leur financement, à la lumière des constats posés dans le diagnostic de l'INM (2017) et des meilleures pratiques observées au Québec, au Canada et à l'international ;</p> <p>La Ville de Québec attribue aux conseils de quartier un pouvoir d'initiative, accompagné d'un financement représentant au minimum 1 % du budget municipal, afin de leur permettre de proposer et réaliser des projets structurants adaptés aux besoins des citoyens de leur quartier (mobilité, culture, environnement, loisirs, etc.) ;</p> <p>La Ville de Québec bonifie le soutien administratif aux conseils de quartier en leur offrant des services partagés de secrétariat (rédaction des comptes rendus, rapports) et de comptabilité (production des états financiers), et en désignant un·e agent·e municipal·e de liaison pour les accompagner dans leur fonctionnement quotidien et dans la réalisation de leurs initiatives et en adoptant une procédure de voie rapide dans l'administration de la ville afin qu'elle réponde rapidement aux initiatives et suggestions des conseils de quartier.</p>	
25-08-48 - importance de s'impliquer comme bénévoles dans divers organismes du quartier et demande à la Ville de Québec	Ville de Québec	<p>Que le CQSS demande à la Ville de Québec de mettre en place une campagne de communication visant à souligner la valeur du bénévolat et à encourager activement l'implication citoyenne dans l'ensemble des quartiers.</p> <p>Que la présente résolution soit transmise à la Ville de Québec et inscrite au procès-verbal du CQSS.</p>	
25-03-22 – Table de concertation sur le transport en commun	Ville de Québec	Appuyer la création d'une Table de concertation sur le transport en commun dans la ville de Québec	
24-10-57 – Démolitions sur le territoire du quartier	Commission d'urbanisme et	Demande d'informer systématiquement le conseil de quartier de Saint-	Le secrétariat de la CUCQ transmettra dorénavant par

	de conservation de Québec (CUCQ)	Sacrement à propos des demandes de démolitions sur le territoire du quartier	courriel à l'ensemble des conseils de quartier une copie de l'affichage public des demandes de démolition
24-09-45 – Circulation de transit des autobus	Ville de Québec	Demander à la ville qu'un représentant du RTC soit présent lors de la prochaine assemblée, prévue le 10 décembre, pour expliquer les déplacements des autobus dans le quartier et la question du transit dans les rues résidentielles	Réponse reçue du RTC : un représentant sera présent à l'assemblée du mois de février
24-10-41 - Dépôt d'un projet d'initiative pour l'activité de formation Sculpture sur glace du 8 février 2025 en collaboration avec le Carnaval de Québec	Ville de Québec	- subvention de 4 255,99 \$ pour un projet d'initiative visant la tenue d'une formation de sculpture sur glace le 8 février 2025 et que le restant des sommes sera assumé par une demande de partenariat via le Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm et avec l'organisation du Carnaval du Québec; - faire l'annonce de cette activité sur le site Web d'événements et tous les autres endroits disponibles, et ce, sans frais.	Subvention obtenue
24-10-40 – Corridor VivaCité	Ville de Québec	Demander à la ville qu'un représentant de l'équipe VivaCité soit présent lors de la prochaine assemblée, prévue le 12 novembre, pour venir expliquer les chiffres d'achalandage et d'utilisation du corridor VivaCité du chemin Sainte-Foy et en savoir plus sur les autres projets de corridors VivaCité.	Le représentant sera présent à l'assemblée de décembre
24-09-33 – Mémoire du CQSS sur la Stratégie de sécurité routière 2025-2029	Ville de Québec	Mandater M ^{me} Lise Santerre et M. Marc-Antoine Adam afin de rédiger le mémoire, tout en rappelant que celui-ci doit être déposé à la ville avant le 1er octobre 2024	Mémoire déposé
24-09-32 – Projet communauté bleue	Ville de Québec	Adopter le Cadre de référence afin que Québec devienne une Communauté bleue, soit les trois résolutions suivantes: 1. Que la Ville de Québec reconnaissse et affirme que le droit à l'eau potable et aux services d'assainissement est un droit de la personne ; 2. Que la Ville de Québec mette fin progressivement à la vente de bouteilles d'eau jetables dans les installations municipales, les concessions détenues ou gérées par la municipalité et les machines distributrices qui se trouvent dans les établissements publics, à condition qu'il y ait un accès à l'eau potable municipale dans ces établissements ; 3. Que la Ville de Québec s'oppose à la privatisation, sous toutes ses formes, des infrastructures et des services d'eau et d'eaux usées dont elle est propriétaire	

		<p>et s'engage à maintenir le financement, la propriété, l'exploitation et la gestion publics de ces services ;</p> <p>Et que la Ville s'engage de plus à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir plus de pichets d'eau pour les assemblées et les activités municipales ; - Lancer une campagne de sensibilisation auprès du personnel et de la population pour expliquer les raisons qui sous-tendent ces décisions ; - S'opposer à la privatisation, sur toutes ses formes, des infrastructures et des services d'eau et d'eaux usées, y compris par l'entremise de partenariats public-privé ou de contrats de service de courte durée, et de s'engager à maintenir le financement, la propriété, l'exploitation et la gestion publics de ces services ; - Encourager le gouvernement fédéral à assumer sa responsabilité visant à soutenir les infrastructures municipales en investissant dans un fonds national d'infrastructures d'eau et d'eaux usées répondant aux besoins croissants en matière de renouvellement et de prolongement des systèmes d'eau et d'eaux usées, ce fonds devant financer uniquement des projets publics ; 	
24-09-31 – Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	Emploi et Développement social Canada	Obtenir une subvention pour organiser des spectacles visant à contrer la solitude chez les aînés	
24-09-28 – Sécurité près des intersections principales	Ville de Québec	Mener une campagne de communication et de sensibilisation structurée pour rejoindre les usagers de la route et les sensibiliser aux comportements; Instaurer et assurer une surveillance policière des voies	
24-05-21 - Demander de mettre en place à nouveau ce type de mobilier extérieur afin que les citoyens du quartier Saint-Sacrement puissent se rencontrer et échanger entre eux d'une manière confortable et sécuritaire dans les parcs Saint-Sacrement et Notre-Dame-de-Bellevue.	Ville de Québec	Mettre en place à nouveau le mobilier extérieur dans les parcs du quartier	Depuis 2023, d'autres investissements ont été priorisés par les autorités pour animer les quartiers pendant la saison estivale
24-05-20 - Demande de projet d'initiative pour la somme de 1 100,00 \$ afin de soutenir l'importance et l'utilité d'une installation de	Ville de Québec	Obtenir une subvention pour l'installation d'une installation de réparation de vélo dans le quartier	La subvention a été obtenue

réparation de vélo dans le quartier			
24-05-13 - Demander d'aménager les infrastructures nécessaires afin d'obtenir un réseau Wi-Fi gratuit et fiable entre les intersections du chemin Sainte-Foy et de l'avenue Holland incluant le périmètre du secteur de l'église du Très-Saint-Sacrement ainsi que tout le chemin Sainte-Foy jusqu'à l'intersection de l'avenue Madeleine-de-Verchères	Ville de Québec	Obtenir un réseau Wi-Fi gratuit et fiable sur les principales rues du quartier	Le Wi-Fi devrait être déployé dans la prochaine année dans ce secteur
24-05-12 - Demande de subvention d'un montant de 2 350,00 \$, pour un projet d'initiative afin de s'impliquer comme partenaire dans l'organisation de la Fête nationale du Québec dans le quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Obtenir une subvention à la Ville, d'un montant de 2 350,00 \$	La subvention a été obtenue
23-07-48 - Installation de poubelles publiques dans le quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Installation de poubelles (déchets et recyclage) à des endroits stratégiques dans le quartier Saint-Sacrement	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-07-47 - Atténuer le problème de manque de stationnement dans le secteur commercial du quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Location de 10 à 15 espaces de stationnement à l'église du Très-Saint-Sacrement via la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard.	Première réponse favorable de la Ville de Québec. En cours d'analyse pour la finalisation d'une entente. Voir le procès-verbal du 14 novembre 2023 : La Ville a déjà confirmé à la fabrique Saint-Pierre-Julien-Eymard qu'elle est favorable à la location d'espaces de stationnement sur la propriété de l'église. Dès qu'une entente aura été conclue avec la fabrique, les espaces seront rendus disponibles. Cette entente doit tenir compte de divers paramètres (techniques et financiers) qui s'appliquent également à des ententes existantes avec d'autres fabriques.
23-05-29 – Projet commun en sécurité routière, mai 23	Conseils de quartier	Désignation d'un représentant sur le comité de projet.	Le président M. Gemme fait partie du comité d'organisation
23-05-27 – Chroniques d'un barbier, mai 23	Conseil de quartier	Accompagner un commerçant dans la rédaction de ses mémoires et les publier	En cours, suivi par Isabelle Blackburn

23-03-14 – Accès au parc de l'école primaire Holland, mars 23	Groupe de citoyens	Appui à la démarche citoyenne du quartier pour obtenir un accès au parc de l'école primaire Holland.	Refus de la direction
---	--------------------	--	-----------------------

Légende : BPT Bureau de projet du tramway.

➤ **Annexe 2 – Réponse de la ville à la résolution 25-08-49 : Renforcement des conseils de quartier**

Service des relations citoyennes et des communications

Le 3 octobre 2025

Monsieur Bertrand Gemme

Conseil d'administration du conseil de quartier Saint-Sacrement

Objet : Votre résolution en faveur du renforcement des conseils de quartier

Monsieur,

Nous avons bien pris connaissance de la résolution du conseil d'administration du conseil de quartier Saint-Sacrement demandant que :

1. La Ville de Québec organise des états généraux sur les conseils de quartiers, rassemblant les parties prenantes concernées, dans le but de redéfinir leur rôle, leur gouvernance et leur financement, à la lumière des constats posés dans le diagnostic de l'INM (2017) et des meilleures pratiques observées au Québec, au Canada et à l'international;
2. La Ville de Québec attribue aux conseils de quartier un pouvoir d'initiative, accompagné d'un financement représentant au minimum 1 % du budget municipal, afin de leur permettre de proposer et réaliser des projets structurants adaptés aux besoins des citoyens de leur quartier (mobilité, culture, environnement, sport, etc.);
3. La Ville de Québec bonifie le soutien administratif aux conseils de quartier en leur offrant des services partagés de secrétariat (rédaction des comptes rendus, rapports) et de comptabilité (production des états financiers), et en désignant un agent municipal de liaison pour les accompagner dans leur fonctionnement quotidien et dans la réalisation de leurs initiatives et en adoptant une procédure de voie rapide dans l'administration de la ville afin qu'elle réponde rapidement aux initiatives et suggestions des conseils de quartier.

Nous vous remercions pour votre réflexion et pour vos propositions. Nous sommes cependant surpris de constater que ces propositions ne semblent pas prendre en compte les démarches réalisées par la Ville de Québec en collaboration avec l'ensemble des conseils de quartier au cours des huit dernières années.

Le rapport de l'INM (2017) auquel fait référence votre résolution a été commandé par la Ville de Québec et a constitué la base de réflexion pour deux démarches fondamentales réalisées au cours des dernières années soit : la refonte de la politique de participation publique de la Ville de Québec (entrée en vigueur en mai 2021 et qui fera l'objet d'une première reddition de comptes au printemps 2025) et la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier ayant menée à la révision du règlement de fonctionnement des conseils de quartier, à l'intégration dans ce règlement des modalités

de subvention pour la réalisation d'un projet à l'initiative d'un conseil de quartier et au développement de plusieurs outils et activités de soutien.

Ainsi, en ce qui concerne la nouvelle politique de participation publique de la Ville de Québec, les étapes suivantes ont été réalisées :

- 2017 : Diagnostic des pratiques par l'Institut du Nouveau Monde (INM) à la demande de la Ville de Québec.
- 2017 : Projet de Loi 122 sur les gouvernements de proximité (MAMOT).
- 2018 : Début de la démarche de révision de la politique de consultation (INM) à la demande de la Ville de Québec.
- 2018 : Entrée en vigueur du règlement ministériel – *Règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme* (RPP).
- 2018-2019 : Analyse des consultations préalables et des impacts de l'adoption du règlement ministériel (RPP).
- 2020 : Annonce de la nouvelle orientation et dépôt du projet de politique (Règlement R.V.Q. 2705) de la Ville de Québec.
- 2020 : Séance d'information privilégiée pour les membres des conseils de quartier.
- 2020 : Séances d'information grand public.
- 2020 : Séances d'audition des opinions sur le projet de règlement sur la nouvelle politique de participation publique tenue par le comité d'élus chargé de la consultation (consultation légale en vertu de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec).

Séances de consultation sous la forme d'audition des opinions : Possibilité de présenter un mémoire ou de faire un simple commentaire verbal et possibilité de faire une intervention spontanée sans s'être inscrit au préalable.

- 2021 : Dépôt du rapport de consultation et adoption du règlement sur la nouvelle politique par le conseil de la ville.
- Mai 2021 : Entrée en vigueur et mise en œuvre de la nouvelle politique.

Vous trouverez tous les détails et rapports de cette démarche de révision de la politique de participation publique ici : [Participation citoyenne - Politique de participation publique](#).

La nouvelle politique de participation de la Ville de Québec est, à ce jour, reconnue comme l'une des plus progressistes parmi les villes du Québec. Elle intègre notamment des mesures d'information, de participation active en amont, de consultation et de rétroaction dépassant de loin les exigences de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU).

À la fin de cette démarche de révision de la politique, la Ville s'était engagée à amorcer deux autres chantiers, soit la révision des règles et pratiques de fonctionnement des conseils de quartier et la révision des modalités de subvention d'un projet à l'initiative d'un conseil de quartier. Ces chantiers étaient nécessaires à la suite des nombreux commentaires émis par les administrateurs des conseils de quartier lors de la démarche de révision de la politique de participation publique, mais qui ne pouvaient être inclus dans cette démarche spécifique.

Ainsi, en ce qui concerne la révision des règles et pratiques de fonctionnement des conseils de quartier et la révision des modalités de subvention d'un projet à l'initiative d'un conseil de quartier, les étapes suivantes ont été réalisées :

Objectifs de la démarche :

- Actualiser les pratiques et le fonctionnement des CQ
- Répondre aux besoins des citoyens et des administrateurs des CQ

Étapes :

- Rencontre des présidents des CQ (23 septembre 2021)
- Rencontre du comité de travail sur les outils et pratiques de communication des CQ (30 novembre 2021)
- Ateliers d'échanges avec les conseillers en consultations publiques (1er et 15 décembre 2021)
- Ateliers participatifs avec les CQ (2 juin 2022)
- Questionnaire en ligne grand public sur les propositions recueillies lors des ateliers avec les CQ (29 juin au 12 septembre 2022)
- Séance d'information avec les CQ : présentation des résultats du sondage et des pistes d'action proposées (1er décembre 2022)
- Demande d'opinion aux CQ concernant les pistes d'actions proposées (décembre 2022 à mars 2023)
- Rétroaction aux CQ et présentation des modifications réglementaires proposées (janvier 2024)
- Adoption des modifications réglementaires (février 2024)
- Mise en œuvre des mesures en vue des assemblées annuelles 2024

Participation des conseils de quartier (CQ) :

- 27 CQ ont soumis leur opinion (sur 29) - taux de participation de 93 %.
- Sur un total de 135 pistes d'actions proposées, les CQ participants sont en accord avec 102 pistes d'action et partiellement en accord avec 33 pistes d'action
- Aucune piste d'action ne fait l'objet d'un désaccord

Pistes d'action regroupées en cinq thématiques :

1. La relation avec l'administration municipale et les élus
2. La mobilisation et le soutien des administrateurs des CQ
3. La révision du règlement de fonctionnement actuel (incluant des modalités de participation hybrides)
4. Les projets d'initiative
5. Les outils et pratiques de communication

Tous les détails et rapports issus de cette démarche sont disponibles ici : [Participation citoyenne - Révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier](#)

Notons que dans le cadre de cette démarche de révision des règles et pratiques de fonctionnement des conseils de quartier et la révision des modalités de subvention d'un projet à l'initiative d'un conseil de quartier, les budgets de fonctionnement des CQ ont été majorés à la hausse de 66 % et les budgets d'initiative à la disposition des conseils de quartier de plus de 80 %.

De plus, plusieurs autres initiatives ont été amorcées à la suite de cette démarche, certaines étant livrées, d'autres en voie de l'être :

- Formation et mobilisation des élus à la Politique de participation publique ainsi que sur leur rôle au sein du conseil de quartier.
- Formation et mobilisation des employés envers la Politique de participation publique et les bonnes pratiques (notamment une sensibilisation à répondre rapidement aux initiatives et suggestions des CQ).
- Programme de formation pour les administrateurs des conseils de quartier (PFAQ).
- Support informatique d'archivage et de partage de documents (espace de travail Google).
- Actions de communication pour faire connaître et mettre en valeur le rôle des conseils de quartier auprès des citoyens.
- Support communicationnel et graphique par la conception de gabarits et de modèles.

Enfin, lorsque vous référez à des pratiques ayant lieu dans d'autres villes et au financement accordé, vous faites référence à des programmes de budgets participatifs pour lesquels les villes mettent à disposition des budgets d'investissement pour lesquels les citoyens peuvent proposer des projets ou voter pour certains d'entre eux.

La Ville de Québec a choisi de ne pas aller de l'avant avec de telles démarches, privilégiant son programme de subvention des projets à l'initiative des conseils de quartier et la mise en place des nouveaux programmes de mobilisation à la sécurité routière et de soutien à la mobilisation pour les conseils de quartier | Initiatives en faveur de la biodiversité.

La Ville met ainsi un budget potentiel de 17 500 \$ annuellement à la disposition de chaque conseil de quartier en plus d'un budget de fonctionnement de 2 500 \$ destiné à financer toutes les activités cléricales et d'intendance des conseils de quartier (notez que très peu de conseils de quartier dépensent l'ensemble de ce budget de fonctionnement comme en font foi les états financiers annuels).

La Ville met aussi à disposition des conseils de quartier un conseiller en consultations publiques afin de les soutenir dans leur fonctionnement.

Nous sommes donc heureux de poursuivre l'implantation des mesures découlant des exercices décrits précédemment et de contribuer à améliorer de façon constante les pratiques de participation publique souvent uniques et exemplaires faisant la fierté de la Ville et de ses citoyens.

La Ville de Québec et ses conseils de quartier sont des sources d'inspiration pour bien des villes du Québec comme en témoigne d'ailleurs l'implantation récente des assemblées de quartier de la Ville de Laval et nous souhaitons continuer à occuper cette position de tête en collaboration avec nos partenaires privilégiés, les conseils de quartier.

Veuillez recevoir l'expression de mes meilleurs sentiments,

Le directeur,

Martin Lefebvre